



En
formation continue

Dates

5 jours (voir calendrier)

Horaires

8h30-12h & 13h30-17h00
Soit 35 heures de formation.

Lieu

Campus Provence-Ventoux
CFPPA
310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Mode de financement et Tarif

Nous contacter.

Intervenants pédagogiques :

Yvan LETALLEUR
Florian POULON

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de
résultat sur notre site internet.



Conduire le tracteur attelé et réaliser les travaux du sol

Les objectifs pédagogiques - « Etre capable de... »

Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité :

- ◆ La conduite : rappel réglementation et code de la route
- ◆ Les principes de fonctionnement du tracteur
- ◆ Bases en mécanique : le tracteur et ses différents organes, l'hydraulique (principes de fonctionnement et sécurité), les évolutions du matériel
- ◆ Principe de la liaison tracteur-outil
- ◆ Les principes de fonctionnement des différents outils.

Public concerné et modes de financement

Personnes majeures, salariés des entreprises du paysage, agricole et/ou associatif, demandeurs d'emploi.

Pré-requis et conditions d'inscription

Avoir une bonne condition physique.

Compréhension de consignes techniques.

Inscription via la plateforme OCAPIAT au moins 7 jours avant le démarrage de la formation.

Programme de formation

Echange sur les connaissances, la pratique et les questionnements de chacun pour adapter les stratégies d'apprentissage.

1. Connaissance sur les outils pour le travail du sol. Attelage et dételage : - l'opérateur - la tâche - le matériel - le milieu - les risques.

Attelages multiples : connaître les tracteurs, les outils et leurs liaisons - le tracteur agricole - les outils - les différentes liaisons mécaniques - les liaisons autres que mécanique. Prévention : développer le geste sûr et les bonnes pratiques - l'importance du remisage - la bonne utilisation de l'attelage - l'entretien et la maintenance.

2. Maîtriser l'attelage et la conduite avec des outils du travail du sol - atteler l'outil du travail du sol en toute sécurité - régler le matériel - réaliser la tâche demandée en maîtrisant le tracteur et les différents outils attelés.

Bilan de la formation : évaluation individuelle et de groupe - 1h.

Les modalités pédagogiques

Nombre de stagiaires maximum : 8 (1 formateur pour 4 stagiaires) La formation aura lieu essentiellement sur le terrain en conduite. Les participants pratiquent en situation réelle. Nos méthodes : • Apprendre à partir de situations réelles de travail. • Individualisation de la formation : La formation sera mise en œuvre à partir de la réalité professionnelle de chaque participant. • Apprendre avec les autres : La pédagogie privilégie l'interaction entre les apprenants, les raisonnements et la réflexion sur le travail réalisé. Evaluation des compétences.

Méthodes d'évaluation

Evaluation pratique en situation.

Validation de la formation

Un certificat de réalisation et une attestation de compétences est remis à chacun des participants.

Qualifications formateurs :

Formateurs justifiant de 5 ans minimum d'expérience en formation tracteur.

Contact : Cyril CLOP 0490608090
Poste 320 cyril.clop@educagri.fr

Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr

Mise à jour :
Déc 25

